Eitre
la coopérative

Citoyens pour la transition et la reconversion énergétique

Assemblée Générale Ordinaire

15 octobre 2026

salle des commissions de la mairie d'Uzès

Ordre du jour

Accueil, émargement, appréciation du quorum

- Accueil
- Désignation d'un bureau de séance
- Présentations et votes :
  - Rapport d'activités
  - Rapport Financier: Bilan, Compte de résultat, Trésorerie
  - Affectation du résultat
  - Quitus aux administrateurs de CITRE-la coopérative
- Observations du Conseil de bienveillance
- Perspectives
- Renouvellement du Conseil Coopératif

Désignation d'un bureau de séance

L'Assemblée Générale se tient avec 65 coopérateur.ices présent.e.s ou représenté.e.s (51 personnes présentes et 14 pouvoirs enregistrés).

Ces coopérateur.ices sont porteur.euse.s de 222 parts sociales (sur un total de 627 parts sociales détenues au 30/09/2026).

Le quorum est atteint car dépassant 1/5 du nombre de parts sociales.

Deux scrutateur.ices sont nommé.e.s : Annie Anceau et Denis Méjean.

Une secrétaire de séance : Catherine Tauveron.

Eitre
la coopérative

La coopérative en chiffres

150 230 €

Ce sont les actifs immobilisés

623

(31 150 €)

C'est le nombre de parts sociales

88 725 €

C'est le montant total des comptes courants associés

163

C'est le nombre de CCA à rembourser

Eitre
la coopérative

Installations en activité au mois de mars 2026



École de Sanilhac-Sagriès



École de Collias



École de Dions



Geckologis à Sanilhac

Production annuelle 166587 KWh soit l'équivalent de la conso de 60 foyers*

966 MWh

C'est la production des 7 installations (138 kWc) depuis février 2018 au 31 mars 2026

*** La consommation d'électricité d'un ménage français est d'environ 2700 kWh/an (hors chauffage et eau chaude).**



Maison Grand Site Russan



Foyer de Garrigues Ste…



Ateliers relais à Théziers

Rapport d'activités

Lydie Defos du Rau

Les temps forts

- ***Projet de Vallabrix-Ephad :***
  - ***Obtention d'une subvention de la Région Occitanie au titre de l'aide régionale aux projets d'énergies coopératives et citoyennes d'une puissance inférieure à 500 kWc***
  - ***Rencontre avec la fondation qui administre l'Ephad et organisation d'un échange avec des porteurs de projets ACC***
  - ***Demande préalable aux services urbanisme pour Vallabrix***
  - ***Signature d'une promesse de bail et prise de parts sociales par la mairie***
  - ***Engagement des études pour la boucle ACC - Vallabrix : étude structure, étude faisabilité technique et économique, animation du projet auprès des habitants par CITRE-l'association***
  - ***Présentation de l'étude aux élus + en AG 2025***

Les temps forts (Suite)

Projet de Vallabrix-Ephad (suites) :

<u>Modifications du contexte liées au projet :</u>

- Suppression d'une clé de répartition dynamique qui nous aurait permis de mieux valoriser le surplus.

- Réduction à 1 centime du tarif obligation d'achat du surplus

- Suppression de la prime à l'installation -4320€

- Augmentation probable des taux d'intérêts du crédit

- Beaucoup d'incertitudes sur l'évolution des prix de l'énergie

Les temps forts (Suite)

- *Projet de Vallabrix-Ephad (suites) :*

39% c'est le taux d'autoconsommation estimés par les bâtiments / équipements mairie
61% le surplus, était à valoriser en le vendant dans la boucle ACC et à EDF OA.
La dernière simulation intégrant ces données fait apparaître qu'il faudrait être sûr de vendre en permanence au moins 90% du surplus pour être à l'équilibre

Conclusions : - L'équilibre économique du projet est extrêmement fragile et risqué pour la Mairie de Vallabrix et CITRE.

→ Le projet dans l'état est suspendu
Mais, lancement de la partie création de la boucle ACC en y intégrant des petites installations existantes.

Les temps forts

- ***Campagne de communication Buzz avec EC-LR - Rejoins ta coop***
  - ***Relais sur le territoire, tenue de stands au marché d'Uzès et Saint Quentin, ARRU***
  - ***3 nouveaux coopérateurs***

- ***Création d'une nouvelle plaquette de communication intégrant l'ACC***



recto



verso



Les temps forts

- *Organisation de réunions*
  Tupperwatt,
  le Petit Moutas à Sagriès.



- *Amorce d'une réflexion sur le devenir de CITRE-la coopérative*
  - ***Conserver les actifs ?***
  - ***Déléguer une partie de la gestion des installations à ACTTE tout en restant propriétaire ?***
  - ***Mutualiser des tâches avec d'autres coopératives pour alléger la gestion courante ?***

Les temps forts

- ***Pérennisation en CDI de Marie Fajardo pour le soutien administratif 2h /semaine (212€ par mois)***

- ***Contentieux Fournès fait l'objet d'une procédure au Tribunal administratif***

- ***Mais aussi :***
  - ***Prise de parts sociales à ACTTE***
  - ***Optimisation de la Trésorerie***
  - ***Nettoyage des panneaux de Théziers (1632 € HT)***
  - ***Participation aux Rencontres des Coopératives gardoises à Vauvert***
  - ***Suivi et entretien des installations***

Remerciements

Les coopérateur.ices qui nous font confiance

Les membres du Conseil coopératif

Catherine et Eve de CITRE-l'association

La Région Occitanie pour son soutien depuis 2017

Échanges

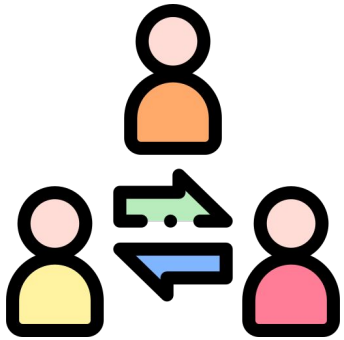

Rapport financier

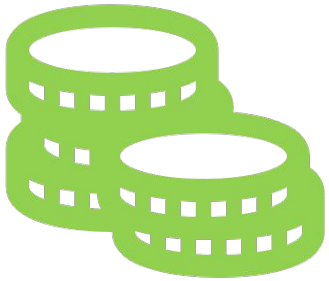

Simon Subtil
et José Castaneda

Eitre la coopérative

Rapport financier
D'avril 2025 à mars 2026

Le bilan
du 01/04/2025 au 31/03/2026

ACTIF

Actif immobilisé..... 150 230 € (161 193 €)
dont installations..... 148 937 € (159 900 €)

Actif circulant..... 75 379 € (66 899 €)
dont valeurs immo. Placement.. 48 908 € (43 526 €)
et disponibilités..... 2 594 € (16 820 €)

TOTAL ACTIF..... 225 609 € (228 093) €)

PASSIF

Capitaux propres..... 88 640 € (94 416 €)
dont Capital Social..... 31 300 € (30 350 €)
et Résultat de l'exercice..... -3 084 € (3 000 €)
et Subvent. Investissement... 57 244 € (60 885 €)

Dettes..... 136 968 € (133 677 €)
dont dettes financières..... 131 319 € (124 910 €)

1-Emprunts à la banque ..... 9 747 € (12 870 €)
2-Comptes Courant Associés ..... 113 521 € (112 040 €)
3-Dettes Fournisseurs..... 5 649 € (8 768 €)
4-Dettes Fiscales & sociales..... 4 584 € (7 467 €)

TOTAL PASSIF..... 225 609 € (228 093) €)

Eitre
la coopérative

Rapport financier
D'avril 2025 à mars 2026

Le compte de résultats
du 01/04/2025 au 31/03/2026

RÉSULTAT D'EXPLOITATION

Production vendue.....31 472 € (26 428 €)
Charges d'exploitation.....31 174 € (22 850 €)
Résultat d'exploitation..... 298 € (3 578 €)

RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

Produits exceptionnels (subv)....7 946 € (3 641 €)
Charges exceptionnelles..... 0 € (1 125 €)
Résultat exceptionnel.....150 € (2 516 €)

Impôts sur les bénéfices..... 0 € (307 €)

RÉSULTAT COURANT

Produits financiers..... 383 € (918 €)
Charges financières..... 3 915 € (3 704 €)
Résultat courant avant impôts - *3* 532 € (- 2 787 €)

RÉSULTAT DE L'EXERCICE
-3 084 € (3 000 €)

Questions / Réponses avec notre comptable José Castaneda de MLA EXPERTS

La trésorerie (*Remise à jour dernièrement)*

- *Passage de quelques années un peu tendues à partir de 2027 jusqu'en 2033 en attendant le « trésor de guerre » à la fin des années 2030*
  - *prévisions faites avec prix du KWh constant*
  - *difficulté anticiper pertes rendements (pannes, saletés et obsolescence panneaux) : baisse production 2024 = accident ?*
  - *inflation s/coûts non anticipable (assurances, frais annuels…)*
  - *gros remboursements de CCA en 2027 et 2028 notamment*
- *Besoins trésorerie pour assurer développement nouveaux projets*
- *3 options à l'étude en 2026 pour passer cap sereinement*
  - *Emprunt bancaire + AIRDIE*
  - *Prêt de l'association Citre*
  - *Ligne de trésorerie (coûteux)*
  - *mise à contribution coopérateurs avec nouveaux/renouvellements CCA*

On vote ?

1 personne = 1 voix

1 procuration par personne

Approbation du rapport d'activité présenté par Lydie Defos du Rau

Nombres de votants : 65

Contre : 0 Abstentions : 0 Pour : 65

Le rapport d'activité est approuvé à l'unanimité.

Approbation du rapport de gestion présenté par Simon Subtil

Nombres de votants : 65

Contre : 0 Abstentions : 0 Pour : 65

Le rapport de gestion est approuvé à l'unanimité.

Approbation du rapport financier présenté par José Castaneda

Nombres de votants : 65

Contre : 0 Abstentions : 0 Pour : 65

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

On vote ?

1 personne = 1 voix

1 procuration par personne

L'assemblée générale décide d'affecter le déficit de l'exercice 2026 s'élevant à 3 084 euros de la manière suivante:

Résultat exercice 3 084 euros **RAN créditeur 3 084 euros** **Totaux 3 084 euros**

Correction affectation résultat 2025

Le résultat de l'exercice 2025 s'élevant à 3 180 euros a été affecté à tort en report à nouveau.

L'assemblée générale décide l'affectation suivante pour se conformer aux statuts:

Résultat exercice 2025 3 180 euros **Réserve légale 477 euros** **Réserve statutaire 2 703 euros** **Totaux 3 180 euros**

Approbation de l'affectation du résultat proposée par le Conseil Coopératif

Nombres de votants : 65

Contre : 0 Abstentions : 0 Pour : 65

L'affectation du résultat tel que proposé par le Conseil Coopératif est approuvé à l'unanimité

Quitus donné aux administrateurs de CITRE-la Coopérative

Nombres de votants : 65

Contre : 0 Abstentions : 0 Pour : 65

Quitus est donné aux administrateurs de CITRE-la Coopérative à l'unanimité

Rapport du conseil de bienveillance

Catherine Tauveron
Présidente de CITRE-l'association

Chiffres de l'énergie citoyenne en Occitanie (mai 2026)

Depuis l'UZÈGE-PONT DU GARD, nous faisons partie d'un mouvement régional pour changer le monde via l'énergie citoyenne !

10 millions d'€	**Collectés par les coopératives**
11 200	**Citoyen·nes actionnaires** d'une coop en Occitanie
170	**Collectivités** actionnaires d'une coopérative ou d'un projet
294	**installations** déjà raccordées (toutes puissances)

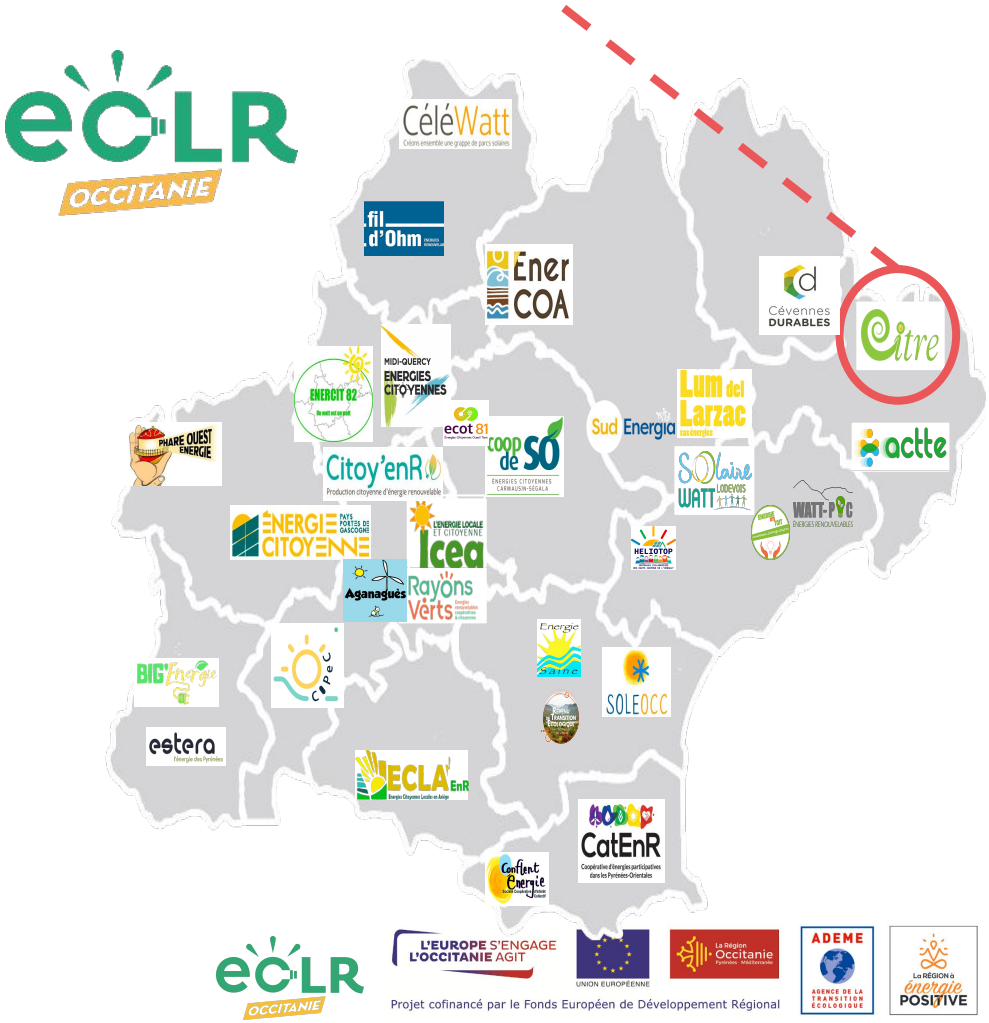

ÉNERGIE PARTAGÉE
L'ASSOCIATION

Nous faisons partie du mouvement ECLR Occitanie et Energie Partagée !

En adhérent à ECLR/Energie Partagée nous avons accès aux services des deux associations.

C'est à dire l'expertise du réseau, des formations, des outils et documents types, des espaces d'échanges, etc.

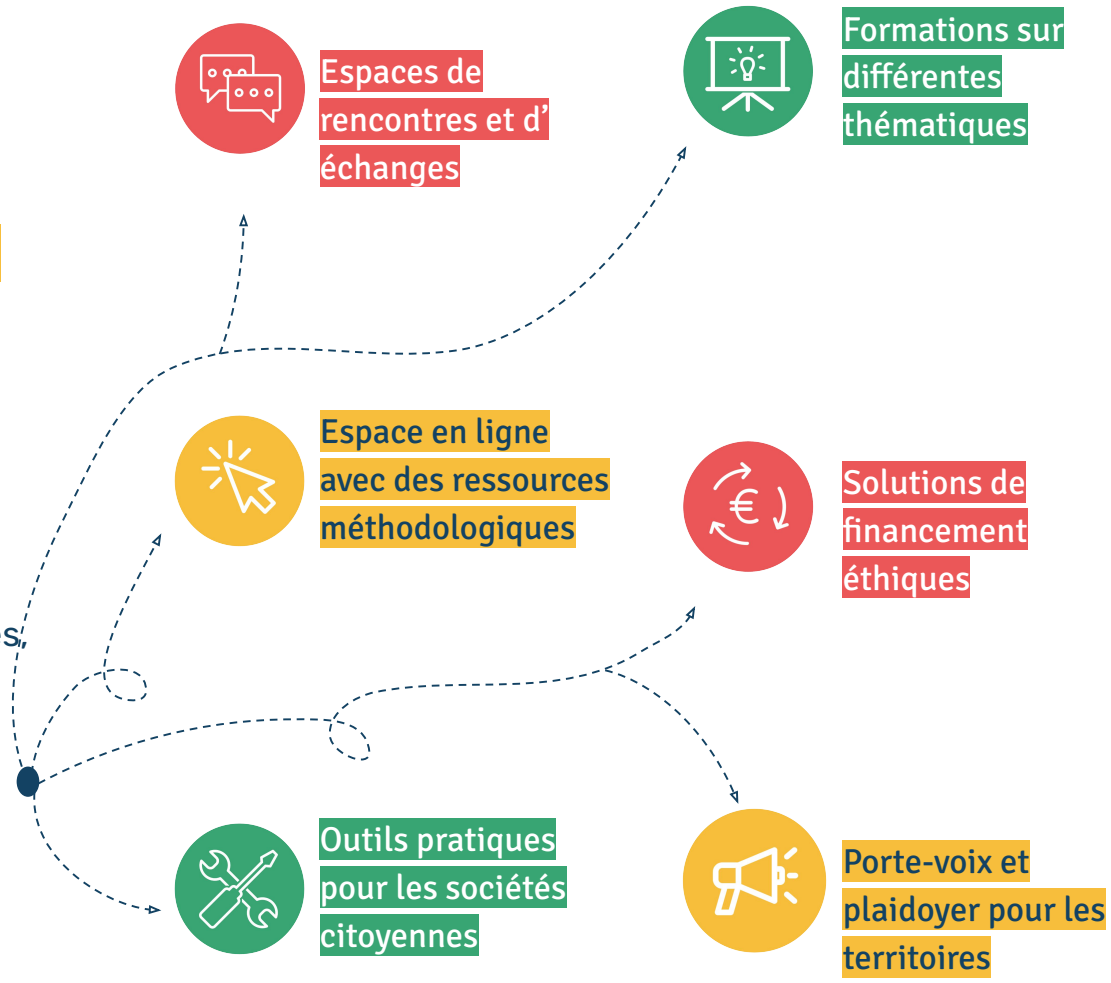

Rapport d'activités 2025-2026

Rapport du conseil de bienveillance de la coopérative CITRE sur la période du 1er Avril 2025 au 31 Mars 2026.

Selon l'article 24 des statuts de la SCC-SAS à capital variable CITRE-la coopérative, le conseil de bienveillance, composé des membres de CITRE-l'association, formule les observations suivantes :

1. **Les valeurs spécifiées dans le préambule des statuts de la coopérative ont été respecté:**

   Ancrage local

   Finalité collective et non spéculative

   Gouvernance démocratique et participative

   L'écologie et la pédagogie

   Un sociétariat multiple ayant pour finalité l'intérêt collectif, l'intégration sociale, économique et culturelle dans un territoire déterminé par son objet social.

2. **L'objet social spécifié dans l'article 4 a été respecté**

   - Fournisseur d'énergie 100% renouvelable et 100 % coopératif
   - L'accompagnement de tout type de projet ayant pour objectif la transition énergétique sur le territoire pays de l'Uzège-Pont du Gard
   - **La promotion et le soutien des modèles coopératifs et citoyens de production d'énergies renouvelables, d'économie d'énergie et d'efficacité énergétique**
   - **La sensibilisation, l'information, l'éducation et la formation aux trois axes du scénario Négawatt ainsi qu'aux enjeux du changement climatique**
   - Plus généralement la mise en œuvre de toute activité annexe, connexe ou complémentaire s'y rattachant directement ou indirectement, ainsi que toute opération civiles, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières, utile à la réalisation de son objet social

3. **La convocation, le déroulement et les procès verbaux établis par le Conseil Coopératif sont jugés satisfaisants et conformes aux statuts**

Perspectives

Perspectives

- *Gestion des besoins de trésorerie sur les 5 ans de remboursement des CCA*
  - *→ Analyse des différents scénarios possibles*
  - *→ Choix du ou des scénarios*
- *Renoncer au modèle d'investissement*
- *Se recentrer sur l'accompagnement à la sobriété en lien avec l'animation de boucles d'ACC*
- *Identifier et étudier différents scénarios pour réduire la lourde charge de gestion des installations*
  - *Cession des installations aux bénéficiaires (propriétaires des toits)*
    - *Dès que les remboursements de CCA seront tous achevés (2032) ?*
    - *Autres termes ?*
  - *Cession à ACTTE*
  - *Cession à une autre coopérative*
- *Partenariat avec SMEG*

Citre
la coopérative



Eitre
la coopérative

L'énergie entre nos mains ...
à condition qu'on soit nombreux à s'y mettre !
Vous pouvez !

- ***Animer des réseaux sociaux ?***
- ***Organiser chez vous, dans les villages ou auprès d'associations du territoires… une réunion TupperWatt ?***
- ***Diffuser Affiches et Flyers ?***
- ***Participer à l'animation de stands sur les marchés d'Uzès - St Quentin et sur des évènements…?***

C'est possible…Ensemble, on fait la différence…

Eitre
la coopérative

Perspectives

L'énergie entre nos mains !...
à condition que les bras soient suffisants pour que la charge soit partagée (au risque d'épuiser ceux qui restent !)

Renouvellement du Conseil coopératif par moitié tous les 3 ans

Candidat.es pour intégrer le Conseil coopératif ?

Les 8 membres actuels jusqu'en octobre 2026 :	*Sortant.es et ne souhaitent pas se représenter*	*Candidat.es*
Dominique Claret (sortant)	*Matthieu Henry*	*Se présente:*
Lydie Defos du Rau (sortante)	*Philippe Pourchet*	*Christophe Magnée*
Matthieu Henry	*Dominique Claret*	*+ ?*
Denis Méjean	*Restent élus (-2029)*	*Se re-présentent:*
Daniel Nicolas	*Denis Méjean*	*Lydie Defos du Rau*
Philippe Pourchet (sortant)	*Daniel Nicolas*	*Philippe Tiébot*
Simon Subtil	*Simon Subtil*	
Philippe Tiébot (sortant)		

On vote ?

1 personne = 1 voix

1 procuration par personne

Renouvellement du Conseil coopératif
Sans opposition manifestée des présents et représentés, le vote se déroule à main levée pour les 3 candidats qui se présentent :

Lydie Defos du Rau

Philippe Tiébot

Christophe Magnée

Nombres de votants : 65

Contre : 0 Abstentions : 0 Pour : 65

Sont élus à l'unanimité Lydie Defos du Rau, Philippe Tiébot et Christophe Magnée pour siéger au Conseil coopératif jusqu'en 2029.

Échanges

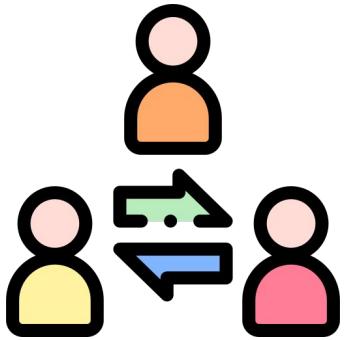

On continue autour d’un verre ?

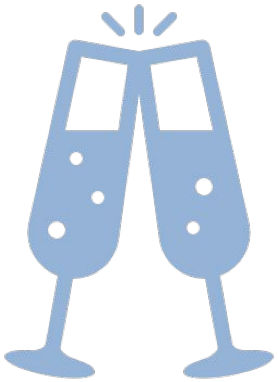

CITRE- la coopérative
5 impasse des Chardonnerets, 30700 Uzès
contact@citre-coop.com Tel : 07-83-50-59-75

Citre la coopérative

Rejoins ta coop

Citoyens pour la transition et la reconversion énergétique

Seul, je fais ma part.
Ensemble, on fait la différence.

15 octobre 2026 - Mairie d'Uzès

ÉNERGIE PARTAGÉE L'ASSOCIATION · eCLR Occitanie · enercoop Languedoc-Roussillon · actte · ADEME Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie · La Région Occitanie Pyrénées · Méditerranée · les SCOP du Languedoc-Roussillon